



Municipalité de Sainte-Gertrude-Manneville

AVIS PUBLIC

Avis public est donné de ce qui suit :

AVIS DE MOTION – PROJET RÈGLEMENT # 133-2023 CONCERNANT LES BRÛLAGES EXTÉRIEURS

Lors de la séance ordinaire tenue le 4 Décembre 2023 un avis de motion ainsi que la présentation du règlement est donné par Monsieur le conseiller François Binet, que le conseil adoptera le règlement # 133-2023 concernant les brûlages extérieurs à la prochaine séance ordinaire qui se tiendra le lundi 15 Janvier à 19h30 au 2 Rue de l'École, Ste-Gertrude-Manneville.

Le projet de règlement vise à :

Encadrer les activités de brûlage extérieurs;

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à venir consulter le projet de règlement au bureau municipal durant nos heures d'ouverture.

Donné à Ste-Gertrude-Manneville, ce cinquième jour de Décembre, deux mille vingt-trois.

Sandra Boutin

Directrice générale et
Greffière-trésorière